

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 6 (1894)
Heft: 6

Rubrik: Société photographique de la Savoie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Omnia luce!***REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE**

*La Rédaction laisse à chaque auteur la responsabilité de ses écrits.
Les manuscrits ne sont pas rendus.*

Société photographique de la Savoie.*Assemblée générale du 5 avril 1894.*

M. Courtois, président, ouvre la séance à 8 heures et demie.

M. M. Briot, inspecteur des forêts, M. Dosquet, adjoint du génie, M. Basin de Robinson sont reçus membres actifs.

MM. Bouchy, colonel du 4^{me} dragons, et Bal, conseiller général, sont reçus membres honoraires.

M. Abrioud présente la situation financière de la Société:

Par espèces en caisse.....	Fr. 741 70
» à encaisser.....	» 213 —
	<hr/>
Total.	Fr. 957 70
sur laquelle somme il reste à payer, d'ici	
à la fin de l'année 1894	» 554 70
	<hr/>
Surplus des recettes	<u>Fr. 400 —</u>

Etant donné l'excédent de recettes, la Société peut-elle faire les dépenses prévues de 195 francs pour la construction d'une chambre d'agrandissement, l'achat d'occasion de plusieurs fonds et mobilier urgent à la Société, ce qui laisserait une somme de 200 francs comme fonds de réserve pour 1895.

M. de Bonneval serait d'avis, ainsi que les membres présents, que la Société emploie cette somme à l'achat d'abord d'un bon appareil d'atelier et ensuite de fonds neufs, si la caisse le permet, et, en troisième lieu, la construction de l'appareil et chambre d'agrandissement. Ces diverses propositions seront discutées à l'assemblée générale du mois de mai prochain.

La Société admet l'achat du mobilier en occasion pour la somme de 35 francs en chaises, tables, tapis et rideaux.

Une commission composée de MM. Perrin, des Francs, Leclerc est nommée pour présenter un programme d'excursions et leur date.

Lecture est donnée de la lettre de M. Mottet, d'Aix-les-Bains, demandant le concours de la Société pour des projections lumineuses au concert d'une société de musique d'Aix-les-Bains.

M. le Président tient à prendre l'avis de M. des Francs, Vice-Président, avant de répondre.

La Société confie à MM. des Francs et Blard la détention et marche de la lanterne ; ces messieurs seront seuls chargés à l'avenir de la faire fonctionner dans les séances.

La séance se termine par une série de projections sur le nouvel écran mural de la Société ; il est constaté que la lanterne fonctionne et marche bien et, par conséquent, reçue à la Société.

M. le Président prévient la Société que les démarches qu'il a faites avec M. Leclerc ont eu pour résultat la remise des impôts pour l'année 1894, ce qui aidera notre caisse, dans une large mesure, à acheter les principaux appareils dont la Société a besoin.

La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire,

F. DOLLIN.

Assemblée générale du 1^{er} mai 1894.

M. des Francs, Vice-Président, ouvre la séance à 8 heures et demie et fait part à l'assemblée de la lettre de M. Courtois qui prévient les membres du Conseil d'administration que, désireux de ne plus s'occuper de la gestion des affaires de la Société, les prie de vouloir bien agréer sa démission de Président et de remercier en son nom la Société d'avoir bien voulu le nommer à sa tête depuis sa formation.

M. des Francs propose à l'assemblée un vote de remerciements à adresser à M. Courtois pour le concours empressé et dévoué qu'il n'a cessé de donner à la Société depuis sa formation. A l'unanimité, la proposition est adoptée.

M. Dollin, Secrétaire, est chargé de vouloir bien transmettre par lettre à M. Courtois le vœu de l'assemblée.

Vu cette démission, M. des Francs propose l'élection d'un nouveau Président par scrutin secret.

M. Emmanuel Dénarié, avocat à la Cour d'appel de Chambéry, ayant obtenu au premier tour la majorité des voix, est élu Président.

M. Dollin est prié de vouloir bien avertir officiellement M. Dénarié des fonctions dont la Société vient de l'investir.

M. Mottet, J^h, à Aix-les-Bains, et M. Exertier, supérieur de l'Externat, sont reçus membres honoraires de la Société.

La Commission des Excursions convoque les sociétaires à la deuxième promenade photographique de l'année 1894 pour le 20 mai courant.

But de la course : le val du Fier, par Rumilly, retour par Seyssel, ligne de Genève.

Départ au train de 7 h. 33 du matin.

Retour au train de 6 heures du soir.

Diner à 1 heure à Seyssel.

Coût approximatif de la course : 7 fr. 50.

Les sociétaires sont priés de s'inscrire chez M. Perrin avant le 19 mai courant avant midi.

M. des Francs propose : 1° qu'à l'avenir les assemblées générales soient terminées par des projections photographiques présentées par les membres sur les excursions de la Société, et clichés divers ; pour arriver à ce but, 2° proposition est faite aux sociétaires de s'engager à vouloir bien prêter à réquisition de la Société, pour les assemblées générales, séances spéciales offertes aux membres honoraires ou autres agréés par la Société, les clichés dont ils sont détenteurs, et de vouloir bien remettre au Secrétariat de la Société la nomenclature des dits clichés ; il en sera établi un classement général affiché dans le local de la Société, où une Commission nommée à cet effet choisira les clichés faisant une suite ; dans le sujet à présenter, une demande sera adressée aux sociétaires détenteurs, lui désignant les clichés choisis par cette Commission ; par ce moyen, les séances de projections seront données sans frais pour la Société. M. des Francs dépose sa nomenclature et propose : 3° Dans le but de donner un attrait de plus aux assemblées générales de chaque mois, qu'il soit offert par un membre de la Société aux sociétaires présents un jeton de présence consistant en la remise d'une photographie, comme cela avait eu lieu il y a deux ans ; le bulletin de convocation de chaque séance donnera le nom du sociétaire offrant le jeton.

M. des Francs offrira la photographie pour la première assemblée du jeudi 7 juin prochain.

Ces trois propositions sont mises aux voix et adoptées à l'unanimité.

M. de Bonneval demande que la question soit reprise sur

la proposition de la chambre d'agrandissement proposée à la dernière séance et ajournée à ce jour.

La transformation d'un laboratoire noir en chambre d'agrandissement est abandonnée.

L'assemblée nomme une Commission composée de MM. de Bonneval, Dollin et Abrioud pour rechercher les fabricants qui feront l'offre la plus sérieuse pour l'achat d'une chambre noire d'atelier à trois corps de 24×30 à 30×40 avec deux châssis à coulisses ou rideaux, un châssis multiplicateur et un pied d'atelier pour une somme maximum de 280 francs.

Par cette combinaison, la Société se trouvera dotée d'un bon appareil d'atelier et d'une chambre d'agrandissement et de réduction. Aussitôt que les fonds de la caisse le permettront, il sera proposé l'achat d'un objectif puissant et extra-rapide, ainsi que divers accessoires nécessaires au salon de pose.

La Société mettra en vente l'appareil en service avec les deux objectifs aussitôt que la nouvelle chambre sera en service et reçue.

Ces propositions mises aux voix sont adoptées à la majorité.

Sont présents à la séance :

MM. des Francs, Perrin, de Guillebon, Abrioud, Leclerc, Dollin F., Tardy, Gréau, Blard, Morand, A. Dénarié, Nocca, V. Dénarié, de Carruli, Bailly, de Bonneval et Dosquet.

L'assemblée constate que les trois séances de projections offertes par la Société, dont deux à Chambéry et une à Aix-les-Bains, ont bien réussi et ne peuvent donner qu'un bon essor à la Société.

La séance se termine à 11 heures par des projections photographiques.

Clichés présentés par :

MM. Cléret fils sur les glaciers de la Vanoisè et divers ;
Perrin, sur les échelles et clichés d'objets antiques ;
des Francs, clichés divers.

Première assemblée générale le 7 juin 1894.

Le Secrétaire,

F. DOLLIN.

* * *

Brochures à consulter à la bibliothèque :

75 catalogues et prix-courants de fournisseurs faisant du
3 au 30 % de remise.

Bulletin de la Société française de Photographie, 1892-93.

Revue suisse de Photographie, 1891-92-93.

Photo-Journal, 1891-92-93.

Journal Hélios, 1893.

Journal des Sociétés photographiques, 1891-92-93.

Bulletin de la Société Caennaise, 1892-93.

L'Amateur photographe, 1890-94.

**Contributions à l'étude
des propriétés photographiques des composés
du molybdène et du tungstène.**

Les propriétés du molybdène et du tungstène rapprochant ces métaux des métaux de la famille du fer, c'est-à-dire du chrome, du manganèse, du fer, du nickel et du cobalt, il était à prévoir que leurs composés devaient subir des modifications sous l'action de la lumière.

Nos expériences ont confirmé ces prévisions. Afin d'en rendre l'exposé plus clair, les composés de ces deux métaux